

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Paris, le 2 juin 2025

### Bilan définitif de l'accidentalité routière en 2024 : Mortalité sous la barre des 3 200 morts pour la seconde année consécutive

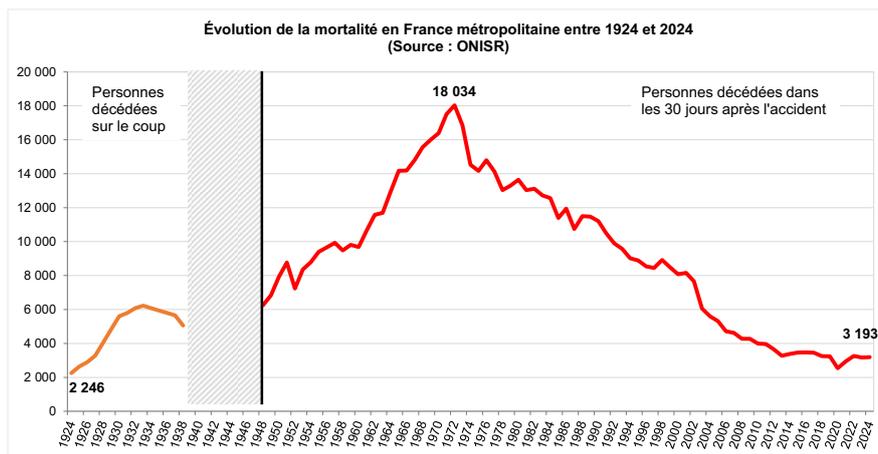
L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) a publié les résultats définitifs du Bilan de l'accidentalité routière en 2024.

« Le bilan définitif de l'accidentalité routière pour l'année 2024 vient confirmer les premiers éléments communiqués en janvier : pour la seconde année consécutive, le nombre de personnes tuées sur les routes reste sous la barre des 3 200 morts. Ces résultats sont à porter au crédit de tous les usagers de la route qui respectent les règles, et de tous les professionnels engagés pour garantir leur sécurité et entretenir les routes, parfois au péril de leur vie. J'ai une pensée particulière pour les trois agents de la direction interdépartementale des routes d'Ile-de-France (DIRIF) percutés récemment. Je pense aussi au sapeur-pompier et au gendarme grièvement blessés, percutés en intervenant lors de rodéos urbains, à Évian-les-Bains le 10 mai et à Neuves-Maisons le 16 mai 2025.

A la veille de l'été, j'incite chacun à la plus grande prudence, à la plus grande vigilance et au respect des règles du code de la route, pour qu'ensemble nous fassions durablement baisser le nombre de drames sur nos routes. Chaque vie perdue est une vie perdue de trop, une tragédie. Sur la route, chacun n'engage pas seulement sa vie, mais aussi celle des autres usagers, la sécurité routière est l'affaire de tous. »

**François-Noël BUFFET, ministre auprès du Ministre d'État, ministre de l'Intérieur**

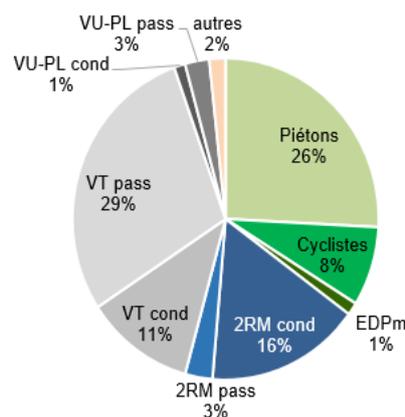
En 2024, 3 432 personnes sont décédées sur les routes de **France métropolitaine ou d'outre-mer**. Ce bilan est supérieur de +1,0 % par rapport à 2023 mais inférieur de - 2,9 % par rapport à 2019, année référence sur la décennie 2020-2030.



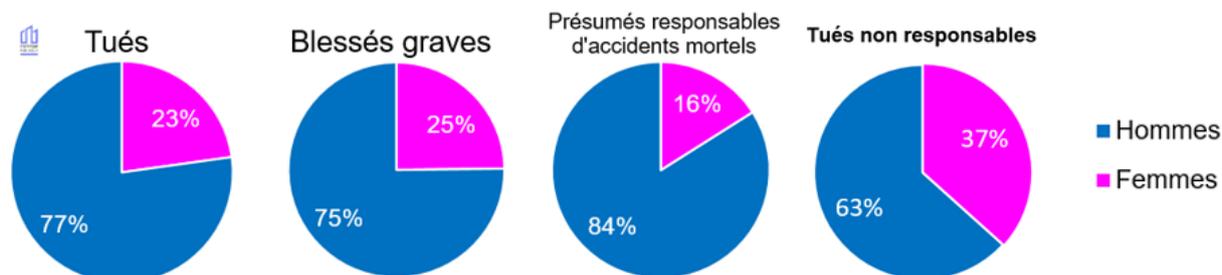
\*\*\*

**En France métropolitaine, 3 193 personnes sont décédées** sur les routes (2 465 hommes et 728 femmes) soit 26 tués de plus qu'en 2023 (+0,8 %). Le nombre total de blessés est estimé à 236 000, en augmentation de +0,3 % **par rapport à 2023**, alors que le nombre de blessés graves estimés reste stable (près de 16 000 blessés graves). **Par rapport à 2019**, la tendance est également à la baisse : - 1,6 % de tués, - 1,4 % de blessés estimés (dont - 2,0 % de blessés graves estimés).

Parmi les 3 193 personnes décédées, 2 019 sont décédées dans l'accident qu'elles ont causé et **1 174 n'étaient pas responsables de l'accident** (pour 126, le responsable de l'accident est aussi décédé et pour 1 028 il a survécu à l'accident). 26 % des personnes décédées non responsables sont piétons, 39 % sont conducteurs de véhicules et 36 % sont passagers. 54 % sont des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, EDPm<sup>1</sup>, deux roues-motorisés).



Si 77 % des tués et 75 % des blessés graves sont des **hommes**, **84 % des présumés responsables d'accidents mortels sont des hommes** ; alors que 63 % des personnes décédées non responsables sont des hommes.



### Facteurs d'accidents mortels

3 161 personnes sont identifiées comme présumées responsables d'accidents mortels (2 019 sont décédées, 414 blessées et 728 indemnes). 48 % sont conducteurs de véhicule de tourisme, 18 % de deux-roues motorisés, 14 % de véhicules utilitaires, poids-lourds, bus ou car.

Dans les **accidents mortels**, la vitesse excessive ou inadaptée et l'alcool restent les deux premiers facteurs cités (respectivement pour 29 % et 22 % des présumés responsables). L'inattention, les stupéfiants et les malaises sont cités chez respectivement 14 %, 13 % et 10 % des présumés responsables (PR). Les manœuvres dangereuses (dépassement dangereux, changement de file, non-respect des distances de sécurité) sont citées chez 11 % des PR, les refus de priorité chez 10 % des PR et les contresens chez 4 % des PR.

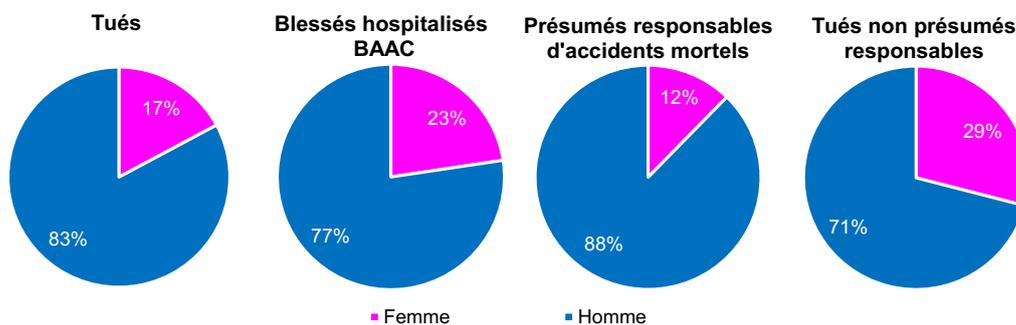
En 2024, on estime que près de **1 250 personnes sont décédées** dans un accident où au moins un conducteur était **positif à l'alcool et/ou aux stupéfiants**, soit **40 % des décès**. Dans la moitié des cas, il s'agissait de consommation d'alcool seul, un quart des cas de stupéfiants seuls, et dans un quart des cas le conducteur était à la fois alcoolisé et sous stupéfiants. Le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié en moyenne par 18 avec l'alcool et par 34 en cas de cumul alcool et stupéfiants.

\*\*\*

239 personnes sont décédées sur les routes **outre-mer** en 2024 (198 hommes et 41 femmes), un résultat en augmentation de + 3 % par rapport à 2023 mais inférieur de - 6 % par rapport à 2019. Le nombre de blessés enregistrés par les forces de l'ordre est en hausse de + 2 % par rapport à 2023 et +17 % par rapport à 2019. **160 personnes sont décédées** dans les **départements et régions d'outre-mer** (+ 19 % par rapport à 2023 et - 1 % par rapport à 2019) et **79 dans les collectivités d'outre-mer** ou en **Nouvelle Calédonie** (respectivement - 18 % et - 14 %), alors que les routes ont été bloquées une partie de l'année en Nouvelle Calédonie.

<sup>1</sup> Equipement de déplacement personnel motorisé (trottinettes électriques, gyropodes...)

Si 83 % des tués et 77 % des blessés hospitalisés enregistrés par les forces de l'ordre sont des **hommes**, **88 % des présumés responsables d'accidents mortels** sont des **hommes** ; alors que 71 % des personnes décédées non responsables sont des hommes.



Retrouvez la publication ici :

<https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-linsecurite-routiere/bilans-annuels-de-la-securite-routiere/bilan-2024-de-la-securite-routiere>

**CONTACTS PRESSE**  
**DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Amandine Cuinet  
06 64 09 17 41

Alexandra Thérizol  
06 75 19 83 90